

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL DE QUARTIER CARNOT – GARE / LA CLOCHETTE

Date	MERCREDI 7 FEVRIER 2024
Horaires	18H30 – 20H30
Lieu	SALLES D'ANCHIN – SALLE JEAN FAVEAU

Etaient présents :

- Mme Khadija AHANTAT, adjointe au maire, en charge des quartiers « Carnot-Gare / La Clochette » et « Frais-Marais » ;
- M Mounir ERRAFIK, conseiller délégué à la l'emploi et au quartier « Carnot-Gare / La Clochette » ;
- Mme Antoinette PRIBETICH, chargée de mission politique de la ville ;
- M Eric SIMINSKI, directeur général adjoint des services en charge des affaires immobilières, de l'hygiène et la salubrité ;
- M Julien NONNON, chargé de la démocratie locale à la mairie de Douai ;

Collège habitants :

- M Jimmy BIA ; M Philippe BLONDEL ; M Pierre BOLLART ; Mme Corinne CARTON ; Mme Anne Marie DUFRESNOY ; M Alexy DUVAUT-ROBINE ; M Francis FREMAUX ; Mme Michèle POURADE ; M Daniel SELLIER ; M Moustapha VOISIN ;

Collège Associations :

- M Djamel CHERIF ; M Antoine JOUVENEAU

Collège acteurs économiques :

- Mme Sophie WILLIOT ;

Etaient excusés :

- M Hassan ADERDOUR ; Mme Maryline CANIVET et Mme Anaëlle GOTHIERE membres du conseil de quartier Carnot-Gare / La Clochette

ACCUEIL ET INTRODUCTION PAR L'ADJOINTE DE QUARTIER

Après avoir remercié les membres pour leur présence, Mme Khadija Achantat salue Antoinette Pribetich et Eric Siminski qui interviendront dans la première partie de la séance respectivement sur la politique de la ville et le permis de louer/diviser.

1 INFORMATION

• Permis de louer et de diviser

Le directeur général adjoint en charge des affaires immobilières, de l'hygiène et la salubrité fait une présentation détaillée des dispositifs « permis de louer » et « permis de diviser » qui a été lancée le 26 janvier dernier et pour lesquels une petite partie du quartier Carnot-Gare / La Clochette est concernée.

Un dépliant reprenant l'ensemble des éléments sur ces deux dispositifs est disponible auprès de la mairie et sur le site internet de la ville au lien suivant : <https://www.douai.fr/permis-de-louer>.

• Politique de la ville

La chargée de mission politique de la ville après un propos introductif sur la politique de la ville, présente la « *fiche quartier La Clochette* » synthétisant diverses données (cartographie, dynamique de peuplement, niveau de vie, composition des foyers, scolarité...) de la nouvelle zone géographique prioritaire « politique de la ville » Notre Dame, Le bivouac, La Clochette.

Pour clore ce point, il est précisé que la réécriture du nouveau contrat de ville doit être achevée au mois de mars 2024 et qu'une présentation de ce dernier sera proposée aux membres du conseil de quartier.

• Carte j'ai un « animal seul chez moi »

Présentation de l'initiative « j'ai un animal seul chez moi », une petite carte qui permet en cas de problème de signaler la présence d'un animal domestique seul à son domicile et d'indiquer les personnes de confiance à contacter. Les membres du conseil de quartier sont invités à parler de cette initiative autour d'eux et à distribuer des cartes aux habitants intéressés. En cas de besoin des cartes supplémentaires peuvent être fournies.

• Présentation de la nouvelle cartographie des bureaux de vote.

Pour les prochaines élections, la ville a procédé à une réorganisation de certains bureaux de vote. Pour le quartier Carnot-Gare / La Clochette le changement de bureau de vote concerne :

- Les électeurs résidant quai des Houillères ; Rue Auguste Boutique ; rue de Raches ; rue d'Orchies ; rue de Marchiennes ; rue de Flandres et impasse de la cité qui voteront désormais au bureau 12, situé à la Maison des Associations de la Clochette.

• Présentation des nouvelles modalités de fonctionnement du conseil de quartier et modification de la charte.

La commission des 8 Conseil de quartier s'est réuni le samedi 13 janvier 2024 et a notamment travaillé sur une mise à jour de la charte des conseils de quartier afin d'intégrer les demandes de modifications exprimées par les différents conseils de quartier. Les ajustements proposés sont :

- ⇒ L'officialisation des groupes de travail, permettant notamment aux conseils de quartier d'intégrer à leurs travaux des habitants ;
- ⇒ La possibilité d'intégrer des membres dans les conseils de quartier en dehors de l'assemblée générale de renouvellement partiel, si des sièges sont libres ;
- ⇒ L'ajustement des règles de démission d'office ;
- ⇒ La modification du fonctionnement des conseils de quartier avec l'instauration des principes de saisines et d'auto-saisines ;
- ⇒ La clarification et simplification des règles du tirage au sort impliquant la suppression des collègues.

Désormais les ordres du jour se découperont en 4 temps (information, auto-saisines, saisines et autres sujets) et sont collaboratifs, les membres des conseils de quartier sont invités à les compléter en amont de la séance du conseil de quartier.

Concernant le fonctionnement, chaque sujet que le conseil de quartier souhaitera porter, fera l'objet d'une sollicitation individuelle écrite sous forme de courrier à l'attention de M le Maire (auto-saisine). Pour chaque auto-saisine, le conseil de quartier pourra mettre en place un groupe de travail et s'il le souhaite y intégrer des habitants afin de formaliser la demande le plus précisément possible et si possible émettre des propositions. Chaque courrier d'auto-saisine sera enregistré dans un logiciel permettant d'avoir une traçabilité et fera l'objet d'une réponse écrite. Sur le même principe, la collectivité pourra solliciter les conseils de quartier pour leur proposer de travailler sur un sujet précis (saisine).

Un soutien sera apporté par la démocratie locale pour la rédaction, le dépôt et le suivi des auto-saisines et saisines.

2 AUTO-SAISINES

Conformément aux nouvelles modalités de fonctionnement, le conseil de quartier de Carnot-Gare / La Clochette souhaite s'autosaisir sur les sujets suivants :

- **Proposition de l'organisation d'un concours de lecture pour les jeunes de 9 à 11ans du quartier**
 - ⇒ Suite aux remontées d'habitants évoquant un manque d'animation socio-culturelle dans le quartier, le conseil de quartier souhaite proposer la mise en place d'un concours de lecture s'adressant à des enfants élèves de CM1 CM2 et des résidents du foyer Bethesda.
- **Organisation d'actions propretés et de sensibilisation dans le quartier**
 - ⇒ Le conseil de quartier souhaite organiser régulièrement sur l'année des actions de sensibilisation et de collecte de déchets dans le quartier en mobilisant les habitants.
- **Mise en valeur du patrimoine de la Clochette**
 - ⇒ La Clochette, cité-jardin classée au patrimoine de l'Unesco n'est pas suffisamment mise en valeur, le conseil de quartier souhaite ainsi y remédier en menant une réflexion sur les différentes possibilités qui pourraient être mises en place pour valoriser le patrimoine et faire rayonner le quartier à une plus grande échelle.

Afin d'officialiser chacune de ces auto-saisines, des courriers formalisant précisément les demandes seront transmis prochainement à la ville pour traitement et réponse.

3 SAISINES

Pas de sujet

4 AUTRES SUJETS

- **Proposition de projet pour le budget participatif.**

Il est rappelé que pour cette première édition du budget participatif à Douai en 2024, ce sont les conseils de quartier qui peuvent soumettre des projets aux votes des habitants. Dans l'attente de la finalisation du dispositif, les conseillers sont invités d'ors et déjà à réfléchir à des projets qu'ils pourraient proposer pour leur quartier, d'autres quartiers ou à l'échelle de la ville. Des temps de travail spécifique seront prochainement proposés au conseil de quartier pour travailler sur ce point.